

N°496

du 11
Mai
2012



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P3 Lutte contre les Maladies
non transmissibles (MNT)

La prise en charge désormais partie intégrante des soins de santé primaires

P4 Identification des goulots d'étranglement dans le transport routier

L'Office national de sécurité routière à rendre opérationnel

P.2 Note de lecture

Edem Kodjo, histoire d'un destin manqué



Gnama Latta, Ministre de la Sécurité et de la Protection Civile

P4 Campagne togolaise
d'exportation 2011-2012

Le cacao toujours en progression au second trimestre

P.7 Projet d'extension et de renforcement
du réseau électrique

La CEET fait un bilan après 4 mois de travaux

P.4 Session ordinaire du Conseil de ministres de l'Uemoa

La réunion de Lomé marquée par un regain de l'activité économique



PA-LUNION

www.pa-lunion.com



- Actualités Nationales
 - * Politique
 - * Economie
 - * Société
 - * Sport
 - * Culture...
- Informations Internationales
- Réflexions...

REPÈRES

Un plan stratégique de prévention et de prise en charge

Le plan stratégique intégré de lutte contre les Maladies Non Transmissibles (MNT) 2012-2015 au Togo a été finalisé et validé le mardi 8 mai à Lomé, au cours d'un atelier organisé par le ministère de la Santé, avec le soutien de l'OMS.

Le plan stratégique intégré de lutte contre les MNT 2012-2015 est un document de 35 pages présentant les orientations du ministère de la Santé dans la prévention et la prise en charge des principales maladies non transmissibles. Il propose des solutions permettant de contribuer significativement dans un esprit de partenariat multisectoriel, à la réduction de ces maladies au Togo. Le document insiste également sur l'élaboration des politiques, des lois et règlements visant à réduire les facteurs de risque des principales MNT, l'amélioration du niveau de connaissance de

la population sur les moyens de prévention et la promotion de la détection précoce. Il propose aussi des stratégies pour l'amélioration de la prise en charge des cas, le renforcement de la surveillance épidémiologique et la promotion de la recherche opérationnelle. A l'ouverture, le ministre de la Santé, le Pr. Charles Kondi Agba, a indiqué que les MNT dites maladies chroniques ou liées au mode de vie à savoir, les maladies cardio-vasculaires, le diabète, les cancers et les affections respiratoires chroniques, représentent un nouveau défi dans la lutte pour l'amélioration de la santé mondiale. Car elles sont considérées aujourd'hui non seulement comme un problème de santé publique mais aussi comme un problème économique et politique. C'est pourquoi le ministère de la Santé, conscient de cet enjeu et de la nécessité de prévenir et de contrôler l'ampleur de ces MNT, les a prises en compte dans la nouvelle politique nationale de la santé et intégrées comme programme de santé prioritaire dans le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) 2012-2015, a-t-il précisé. Le représentant de l'OMS au Togo, Dr Pierre M. Pél, a souligné que face aux défis de la lutte contre les MNT, il y a lieu d'être optimiste pour le Togo, optimisme fondé sur les nombreuses potentialités politiques, humaines, matérielles et institutionnelles dont il dispose. Il a félicité le Togo qui a eu l'honneur d'être le troisième pays retenu pour bénéficier de l'appui de l'OMS pour lutter contre les maladies non transmissibles majeures au niveau district. Un projet qui a démarré, cette semaine, à titre pilote dans le district du Golfe par une formation des formateurs à l'utilisation des formateurs à l'utilisation des protocoles de prise en charge de ces maladies. Il a expliqué qu'en utilisant ce projet pilote comme porte d'entrée, l'OMS entend accompagner les autorités togolaises dans leurs efforts visant à créer les conditions optimales pour la prévention, la détection précoce et la prise en charge des personnes atteintes de MNT, afin d'en prévenir les complications de nature à compromettre la vie. Selon les résultats de l'enquête nationale STEPS sur les facteurs de risque des maladies non transmissibles au Togo menées en 2010, la prévalence de l'hypertension artérielle est estimée à 19%, celle du diabète à 2,6% et du tabagisme à 10,4%; 6,2% de la population sont obèses et 9 Togolais sur 10 consomment moins de cinq portions de fruits et ou de légumes journaliers recommandées par l'OMS.

Mobilisation de ressources de fonds

Un atelier d'échanges sur les performances et les stratégies de mobilisation de ressources financières et d'appuis aux Organisations Non Gouvernementales (ONG) pour le développement au Togo s'est tenu le mardi 8 mai à Lomé. A l'issue de la rencontre, un réseau des ONG a été mis en place.

Organisée par "Social Entrepreneur International (SE-INTL)" en collaboration avec "Winrock International", cette rencontre a réuni une quarantaine de participants dont les ONG, les représentants des départements ministériels et des institutions internationales. Les assises ont permis aux séminaristes de passer en revue les difficultés que connaissent les ONG et les possibilités qu'offrent Se-INTL et Winrock International dans les domaines de renforcement des capacités institutionnelles, de la bonne gouvernance, du suivi des projets et de la mobilisation des ressources financières en vue de booster le développement au Togo. Ils ont aussi échangé sur les forces et faiblesses de leurs actions et réfléchi aux mécanismes du travail en réseau afin de se sentir plus professionnels et de mettre en place un cadre de mobilisation de ressources financières pour l'appui aux associations non gouvernementales du Togo. Le chargé de programme à Winrock, INTL M. Binioube Aleyao, a expliqué que certaines ONG disposent des atouts pour répondre aux exigences des partenaires au développement, mais d'autres ne sont pas outillées pour être à la hauteur des attentes des populations cibles, du gouvernement et des bailleurs de fonds. Pour combler cette lacune, cet atelier vient proposer des recommandations et résolutions qui permettront de donner un souffle nouveau aux activités des ONG pour le bonheur des populations cibles.

Le rendez-vous d'Acoustic Africa

Les associations contre-jour et Intégrale ont présenté le programme de la 3e édition du festival "Acoustic Africa" et le projet au cours d'une conférence de presse animée le lundi 7 mai à Lomé.

Dans sa déclaration liminaire, l'initiateur du projet "Acoustic Africa", Michel De Bock a fait remarquer que Acoustic Africa constitue un cadre d'échanges d'expériences, de formation pour les artistes confirmés et de promotion des instruments musicaux africains. Pour lui, ce projet est soutenu par l'Institut Français de Paris et vise à inciter les jeunes artistes à s'inspirer du travail de leurs aînés. M. De Bock a confié que depuis le 29 avril dernier, six artistes africains et américains sont en conclave à Lomé pour un partage d'expériences et de créations. Il s'agit de Dobet Gnahoré et Manou Gallo de la Côte d'Ivoire, de la chanteuse camerounaise Kereyce Fotso, de la guitariste américaine Leni Stern, le balafoniste malien Aly Keita et le batteur burkinabé Wendlavim Zabsonre. S'agissant du programme de cette édition, il dit qu'il prévoit un concert de ces six artistes d'abord à Kumassi (Ghana) le mercredi 9 mai; le lendemain à l'Institut Français de Lomé au Togo. Le samedi 12 mai ces six artistes animeront un concert à Cotonou au Bénin; le mercredi 16 mai, ils seront en concert à Ouagadougou (Burkina Faso). Le vendredi 18 mai, ils vont se produire à Bamako. Une tournée aux USA est prévue en octobre prochain. M. De Bock invite le public togolais à assister à ce concert précisant qu'il urge de valoriser les instruments musicaux et de mettre en symbiose les différents rythmes musicaux tels que l'Afro pop, le funk, R n B, le jazz, la soul. Les artistes suscités ont salué le projet "Acoustic Africa" précisant qu'il constitue un rendez-vous d'apprentissage et de brassage culturel.

Note de lecture

Edem Kodjo, histoire d'un destin manqué

Venance Konan, journaliste écrivain ivoirien, directeur général du groupe Fraternité Matin, a fait paraître un livre témoignage, **Edem Kodjo, sous-titré Un homme, un destin** (Editions NEI-CEDA, 2012). C'est une première tentative de sonder et comprendre un homme dont l'histoire personnelle n'est pas sans grandes influences voire conséquences sur l'histoire générale du Togo et de l'Afrique.

Contrairement à ce que peut laisser croire le titre, le livre n'est pas une biographie de l'ancien secrétaire général de l'OUA. L'auteur ivoirien se garde d'ailleurs de l'affirmer. «*Je n'ai pas le talent d'un biographe*», écrit-il. *Ce livre se voudrait plutôt un double témoignage. Témoignage sur Edem Kodjo, un homme qui a marqué durablement l'histoire du Togo et de son continent, et témoignage d'Edem Kodjo sur son époque, son pays, son continent*». Soit. Mais, dommage. Car vu sa brillante carrière, son rôle dans le destin du Togo et de l'Afrique (la crise du Sahara occidental), Edem Kodjo mériterait vraiment qu'on lui consacre une vraie biographie.

Osons espérer qu'un journaliste ou un écrivain togolais réussisse à écrire un jour sur l'opposant politique le plus détesté mais en même temps le plus fascinant. Cela est d'autant plus souhaitable qu'Edem Kodjo c'est plus de 40 ans de présence sur la scène politique, depuis 1967. Il aura côtoyé Eyadema et Faure Gnassingbé, bâti le Rassemblement du peuple togolais (RPT) avant d'en être chassé par un Eyadema jaloux à qui il faisait de l'ombre, et surtout grand acteur du processus démocratique, comptable, à ce titre, autant de ses ratés que de ses réussites, surtout de ses ratés qui sont aussi, parfois les siens propres.

Le livre constitue donc un rassemblement d'éléments biographiques, de faits

historiques, d'anecdotes, de témoignages recoupés, bref un kaléidoscope de l'histoire de celui qui termine sa vie en présidant une fondation, Pax Africana, dédié au panafricanisme. Il éclaire une grande partie de l'histoire du Togo.

Ecrivain, Venance Konan se le joue plutôt comme sur le terrain d'un réalisateur de film documentaire qui promène sa caméra sur l'itinéraire d'Edem Kodjo. Le livre tourne autour de quatre axes : Edem Kodjo et Eyadema au temps du parti ; lors de son passage à l'OUA ; Kodjo, Eyadema et les autres, ce qui se confond avec le début du processus démocratique ; et Galeries intimes. On se régale des témoignages de Kodjo sur les grands hommes de l'histoire de l'Afrique (en tout cas ceux qui l'ont marqué), des saisissants témoignages de certains hommes politiques africains et togolais sur lui. Le lecteur prend un plaisir immense.

A la lumière, Edem Kodjo se découvre sans conteste comme un homme d'un immense talent dont les cursus scolaire, universitaire et professionnel le destinent à diriger son pays. Enarque, il est formé pour administrer les affaires, diriger, conduire, mener les hommes. Et il l'a prouvé. Brillamment. Administrateur chevronné, de son passage à l'ORTF au secrétariat général de l'OUA, en passant par le ministère des finances, des affaires étrangères, la création de la Société nationale d'investissements (SNI), Edem Kodjo aura été un visionnaire, sinon un bâtisseur. Son pragmatisme en ce qui concerne la place de l'Afrique- un continent dominé- sur la scène internationale, reste toujours d'actualité.

Destin national raté?

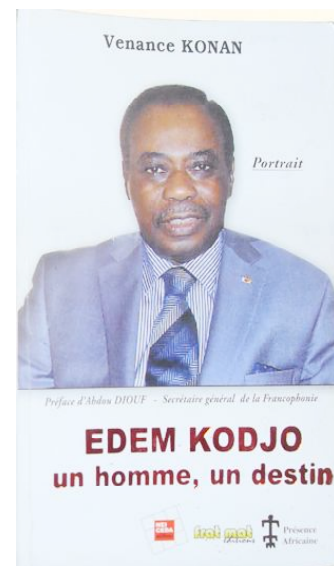
Sur les deux premières parties, on aura vu un Africain moderne, élevé à l'éducation occidentale,

aux manières très occidentales, acharné au travail, voué au développement de son pays et de son continent. Il fait penser à Ben Barka, qui a mis en sourdine ses ambitions politiques, pour mettre le Maroc de Mohammed V sur le rail du développement.

C'est pourtant sur le plan politique, là où l'attente est grande, que Edem Kodjo aura suscité beaucoup d'interrogations, de controverses voire de déceptions. Raison pour laquelle, il faudra lui consacrer une biographie. Comment un homme si doué n'a-t-il pas eu un destin national ?

Comment n'est-il pas devenu le président du Togo ? Car si sa carrière a été brillante, l'observateur saisit immédiatement qu'il y a une ombre au tableau, et elle reste le grand rendez-vous manqué avec l'Histoire. Doué d'une forte psychologie, d'une culture riche et variée, de la compétence, comment Edem Kodjo a-t-il pu manquer un destin ?

C'est cette situation qui donne une dimension tragique à la personnalité de Kodjo. Certes, il y a les jalousies d'Eyadema, son implacable dictature, sa lourde machine militaire, les intrigues des courtisans (dont un certain Koudjolou Dogo) qui ne pouvaient tolérer aucun rêve de succession. Il y a également encore et toujours ses collègues de l'opposition pendant le processus démocratique qui ne lui ont fait aucun cadeau. Lui non plus d'ailleurs, n'en fait dans ces relations d'amour contrarié. On lira avec intérêt les révélations de Kodjo sur ce coup de la primature en 1994, ces relations difficiles avec Léopold Gnininvi depuis 2005, ses illusions sur Gilchrist Olympio, mais aussi le portrait sans concession qu'il dresse d'Eyadema. Et surtout le regard saisissant que portent sur lui son médecin personnel et l'ancien Président Emile Derlin Zinsou. Il y a aussi des interventions



extrêmement décevantes de Fangbaré Natchaba et Katari Foli-Bazi qui éclairent tout de même l'environnement politique glauque dans lequel évolue le personnage.

Dans l'ensemble, on voit un homme très cultivé qui a manqué de cette capacité à comprendre la complexité de sa société, de son peuple. Le lecteur a le sentiment d'un énarque, plus ou moins naïf, tombé dans le refus de ramer au ras des pâquerettes et qui a toujours pensé que son peuple a fait les sciences politiques, comme lui. L'ancien PM, Me Joseph Kokou Koffigoh le résume assez bien la situation en le comparant à l'Albatros de Baudelaire. Le populisme révolue Edem Kodjo, et ça l'a perdu.

En définitive, c'est peut-être son médecin personnel, le professeur Mijiyawa qui a happé le tout Kodjo en cette phrase : «*... un homme essentiellement administratif et accessoirement politique. Lorsqu'il a créé son parti (UTD), je me suis demandé s'il n'avait pas eu tort de le faire, s'il n'aurait pas mieux fait de se mettre à l'écart pour être un recours.*»

Ce livre est à lire absolument. C'est un chemin qui peut conduire à la biographie d'Edem Kodjo.

Venance Konan, Edem Kodjo, un homme, un destin, éditions NEI-CEDA, Avril 2012.

Littérature

Prix Ouest-France/ Etonnants voyageurs: Les 5 romans en lice pour 2012

Pour la huitième édition du Prix Ouest-France Étonnants Voyageur, les dix jeunes jurés (âgés de 15 à 20 ans) ont sélectionné les cinq romans finalistes parmi les 10 œuvres initialement retenues.

Ils désigneront leur livre préféré le 27 mai au cœur du festival Étonnants Voyageurs à Saint-Malo. On notera que le prix mettra aussi en compétition deux éditeurs de premier plan sur la scène littéraire française (Actes Sud et Gallimard).

La sélection 2012

Libar M. Fofana, L'étrange rêve

d'une femme inachevée (Gallimard);

François Garde, Ce qu'il advint du sauvage blanc (Goncourt du Premier Roman, Gallimard);

Cécile Ladjali, Aral (Actes Sud);

Nicole Roland, Les veilleurs de chagrin (Actes Sud);

Carole Zalberg, A défaut d'Amérique (Actes Sud);

Pour rappel, le prix est parrainé par la Caisse d'Epargne, est doté de 10 000 euros et son lauréat bénéficie d'une campagne de promotion offerte par le quotidien Ouest-France.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récupéré N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D. Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

Pour mieux agir sur les défis récurrents dans le secteur

Sortir le secteur de l'Urbanisme et de l'Habitat de son flou institutionnel

Sylvestre D.

Le Togo souffre de ses structures et institutions. Ce qui agit négativement sur la bonne coordination des actions à exécuter ici et là. Au plan de l'organisation des départements ministériels, le Gouvernement s'est récemment senti obligé d'initier un décret fixant les principes généraux d'organisation des ministères. Après une séance d'étude en conseil des ministres, le reste du texte se repose pour le moment. Pourtant, on continue de se cogner dans la distribution, en interne, des rôles dans les différents ministères. L'implication de ce malaise institutionnel au sommet en est que les services publics souffrent à être efficaces. Les acteurs se multiplient anormalement. Le fait de rechercher, dans bien de cas, son parrain direct dans plusieurs ministères amène à s'embrouiller, à abdiquer. Courant 2008, *L'UNION* se lançait sur les pas du Service National d'Hygiène pour découvrir qu'il n'existait pas dans l'organigramme officiel du ministère de la Santé, bien qu'étant rattaché. En fait, le Service se perdait dans sa tutelle ; c'est aussi l'une des causes de sa disparition.

Aujourd'hui, le coin du voile se lève sur le département en charge de l'Urbanisme et de l'Habitat. Au vu des attentes et de la désespérance. La production annuelle estimée à 10.000 logements (œuvre du seul secteur informel) est largement insuffisante pour faire face aux besoins estimés à 23.000 logements par an. Depuis



Komlan Nunyabu, Ministre de l'urbanisme et de l'Habitat

l'échec et la dissolution précoce de l'Agence d'équipement des terrains urbains (AGETU) en 1984, le développement urbain a été abandonné par l'administration ; la réglementation de l'habitat est restée théorique parce que rarement  du secteur urbain de 2001 n'est suivie d'aucune action ; près de 80% de litiges fonciers notés dans les portefeuilles de la justice ; lenteur et magouille dans la délivrance des titres fonciers ; construction encouragée des habitats dans les zones inondables ; inexistence d'outils appropriés de planification et de financement de l'habitat social ; retard dans l'élaboration des schémas directeurs des villes, etc.

Tout est majoritairement informel entre propriétaires terriens et géomètres clandestins.

En face, le secteur baigne dans un cadre institutionnel flou, même s'il faut admettre que le ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat n'est que récemment créé. Le reproche a été public dans un récent atelier de validation. Depuis des années, le secteur de l'urbanisme et de l'habitat a été rattaché au ministère des Travaux publics ou de l'Équipement. Avec la distinction actuelle, on doit évoluer vers une approche plus globale des problèmes d'habitat, d'équipement des villes et d'amélioration du cadre de vie. La dénomination «Urbanisme et Habitat» est aussi claire qu'il faut s'attendre à des

actions d'un développement harmonieux des villes, de promotion de l'architecture, d'occupation des sols, de promotion de logement... On ne peut pas comprendre que le secteur s'occupe des infrastructures urbaines et d'équipements urbains, comme le curage des caniveaux, l'aménagement des rues, le bitumage et pavage de rues. Un domaine des Travaux publics. Aussi d'aucuns pensent-ils que la Direction générale des infrastructures urbaines et d'équipements urbains pourrait bien être rattachée à la Direction générale des travaux publics, tout comme Agetur-Togo, vu leurs domaines de compétence, pour fédérer les synergies.

Parallèlement, les structures en charge de l'urbanisme et de l'habitat ne sont représentées qu'à Lomé. Elles sont absentes des villes de l'intérieur du pays, ce qui ne facilite pas la mise en application des décisions prises au niveau central, ni l'harmonisation et la réglementation du secteur sur toute l'étendue du territoire. Pour le moment, la loi sur la décentralisation recommande que les services déconcentrés soient opérationnels, dans un premier temps, au moins dans les préfectures de plus de 30.000 habitants.

Encore faut-il, finalement, pour la visibilité de la politique du Gouvernement, doter le ministère de compétences et de moyens. Surtout qu'un gros travail reste à faire sur le plan de la législation et de la réglementation de l'urbanisme et de l'habitat.

VERBATIM Par Eric J.

La presse, un pouvoir à protéger

«Le métier de journaliste est un noble métier» dit-on. Cette assertion est d'autant plus tangible que partout dans le monde le journaliste bénéficie d'un statut particulier au sein des sociétés. Il est d'ailleurs attribué à ce corps de métier, dans les systèmes démocratiques, le rang du 4^{ème} pouvoir après les pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire. Mais attention, comme les trois pouvoirs régaliens, le journaliste est-il aussi bien protégé ?

Le pouvoir exécutif est un organe d'accomplissement des tâches étatiques. Il dirige les services publics, fait respecter l'ordre, dirige les forces armées, etc. Il a à sa tête un Chef de gouvernement ou un Président de la République selon le régime en vigueur dans chaque pays. Le Président de la République bénéficie d'une immunité présidentielle.

Le pouvoir législatif est chargé de voter les lois devant régir le pays sur des propositions de l'Exécutif ou des parlementaires, le budget de l'État et de contrôler l'action du pouvoir exécutif. En cas de vacances du pouvoir, il peut assurer l'intérim du Chef de l'État jusqu'aux prochaines élections présidentielles. Tous les députés disposent d'une immunité parlementaire.

Le pouvoir judiciaire, il contrôle l'application de la loi sous toutes ses formes et sanctionne toute entrave à leur respect. Il est confié aux juges et aux magistrats qui se basent sur les textes de lois rédigés par le pouvoir législatif pour rendre des décisions. Les juges sont également protégés par une immunité.

Quant à la presse, elle joue fondamentalement trois rôles essentiels : informer, éduquer et divertir. Elle est aussi régie par des lois dont surtout le Code de la presse et le Code déontologique. Le journaliste n'a pas d'immunité.

Cependant la presse a une force : elle est capable de mettre le feu dans la cité. Elle peut occasionner un conflit armé, une guerre, un soulèvement populaire, etc. Avec elle, les autres pouvoirs ne sont pas à l'abri de destitution. On a noté ces dernières années, la démission de plusieurs gouvernements suite à des scandales relevés par la presse ; des magistrats ont quitté leur fonction par dénonciation de la presse ; l'immunité parlementaire d'élus du peuple a été enlevée pour conduire ces derniers devant des tribunaux afin d'être jugés, toujours par les informations fournies par la presse.

Au regard de cette capacité de «nuisance», les journalistes ne peuvent jamais vivre tranquillement face à des politiciens prêts à tout pour leur survie. En ce moment, une immunité du journaliste constituerait un danger pour la classe politique.

Mais, malgré les assassinats, les violences physiques, les tortures et les intimidations, les journalistes ne baissent pas les bras et sont plus déterminés à exercer leur métier.

La date du 3 mai décrétée «Journée internationale de la Liberté de la presse» est un moment indiqué pour une prise de conscience du travail délicat de journaliste sur toute la planète.

Oui, la presse est un pouvoir. Mais un pouvoir fragile qu'il faut protéger pour la liberté d'expression, un principe sacrosaint de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.

Lutte contre les Maladies non transmissibles (MNT)

La prise en charge désormais partie intégrante des soins de santé primaires

Mardi, le ministre de la Santé, Charles Kondi Agba, ouvrait à Lomé un atelier de validation du Plan stratégique national intégré de lutte contre les Maladies non transmissibles (MNT), en présence du représentant de l'Organisation mondiale de la santé (Oms) au Togo et avec la participation de nombreux acteurs et partenaires impliqués dans la lutte contre les MNT. La démarche intervient après la formation, la semaine dernière, de 32 agents de santé des formations sanitaires publiques et privées des districts sanitaires des Lacs, de Vo et l'Ogou au dépistage, à la prévention et à la prise en charge des MNT. L'une dans l'autre, ces actions constituent «le signe de l'engagement du Togo pour réduire l'impact grandissant des MNT», d'après l'OMS. Estimant, par ailleurs, qu'après le vote de la loi anti-tabac, la réalisation de l'enquête STEPS en 2011 permettant de disposer des données sur les facteurs de risque des principales MNT et en application des orientations de la consultation régionale de

Brazzaville en avril 2010 et de la réunion de haut niveau des Nations Unies à New York en septembre 2011, «le Togo prend les dispositions pour répondre à l'épidémie des MNT».

Officiellement, l'on admet que l'ampleur des MNT a été longtemps méconnue au Togo, avec des données disparates et non suffisamment prises en compte dans l'élaboration des stratégies de lutte contre la maladie. Mais une attention sur le diabète permet, par exemple, de constater une progression de la maladie, confirmée aussi bien au niveau hospitalier (6% de taux de prévalence) que dans la région Lomé Commune (1,79% en 1998 et 2,6% en 2006). Le diabète de type 2 est la forme prépondérante avec plus de 70% des cas. Celui de type 1, qui touche essentiellement les enfants et les adolescents, représente 10 à 18% des cas. Plus encore, la disponibilité en médicaments reste financièrement peu accessible pour la majorité des malades. D'autant que le traitement moyen avoisine



La table d'honneur à l'ouverture de l'Atelier

les 500.000 francs Cfa par an, indique-t-on au ministère de la Santé.

En septembre 2011 ont été publiés à Lomé les résultats de la première enquête STEPS sur les Maladies non transmissibles au Togo, avec l'appui technique et financier de l'Organisation mondiale de la santé et de l'Organisation ouest africaine de la santé (Ooas). La démarche était destinée à actualiser les données du Togo sur les maladies cardio-vasculaires, le diabète, les cancers, le tabagisme et les affections

respiratoires chroniques – ainsi nommés «maladies non transmissibles» –, dans le cadre de la préparation du pays au Sommet de haut niveau des Nations Unies sur la prévention et le contrôle des MNT du 22 septembre 2011 à New-York, aux États-Unis. L'enquête, qui avait porté sur un échantillon de 4 800 Togolais de la tranche d'âge de 15 à 64 ans, a révélé, entre autres, que la prévalence de l'hypertension artérielle (HTA), principal facteur de risque des accidents vasculaires cérébraux et des crises

cardiaques, est de 19,6%, celle du diabète de 1,6% et le tabagisme de 6,8%. «Cette enquête dévoile aussi que 9 togolais sur 10 consomment moins de 5 portions de fruits et de légumes par jour recommandés par l'OMS et que la plupart des togolais ayant un facteur de risque biologique de MNT méconnaissent leur statut», soulignent les résultats.

Avant New-York, le Togo avait pris part à une consultation régionale ministérielle AFRO sur la prévention et la prise en charge des MNT à Brazzaville, au Congo, du 4 au 6 juin 2011, qui avait été sanctionnée par une Déclaration. Celle-ci faisait obligation aux États de la Région africaine de l'OMS d'orienter les systèmes nationaux de santé «vers la promotion de modes de vie plus sains et le soutien aux individus, aux familles et aux communautés dans le cadre des soins de santé primaires afin de répondre efficacement aux problèmes complexes sociaux, culturels et comportementaux associés aux MNT».

Au-delà du problème classique

de santé publique, ces maladies seraient devenues un problème économique et politique. Et leur recrudescence à l'échelle mondiale en fait désormais la toute première cause de mortalité dans le monde. En 2008, d'après un rapport de l'Organisation mondiale de la santé publié en 2010, les maladies non transmissibles ont fait 36 millions de morts, soit 63% des 57 millions des décès enregistrés au total au cours de cette même année. De source sanitaire, on affirme que les épidémies de maladies non transmissibles sont alimentées par une combinaison de facteurs de risque croissant comme le tabagisme, les mauvaises habitudes alimentaires, la sédentarité et les effets nocifs de la consommation d'alcool. En 2030, elles seront responsables, prévisions à l'appui, de 52 millions de décès. Le constat est que les personnes atteintes de maladies non transmissibles meurent souvent jeunes. Les MNT se distinguent des Maladies tropicales négligées (MTN), que sont les filarioses, l'onchocercose (cécité des rivières), la trypanosomiase, la bilharziose, etc.

Campagne togolaise d'exportation 2011-2012

Le cacao toujours en progression au second trimestre

Jean Afolabi

Après les 1 927 996 kilogrammes affichés au premier trimestre de la campagne d'exportation 2011-2012, le cacao togolais en a rajouté le trimestre suivant. De janvier à mars 2012, ce qui constitue le second trimestre de la campagne, il a été exporté 2 105 996 kilogrammes, soit une



progression de 9,23% d'après les chiffres de la direction du Conditionnement et de la métrologie légale, relevant du ministère du Commerce et de la promotion du secteur privé. Le meilleur résultat a été enregistré en janvier, à 1 117 603 kilogrammes, contre seulement 473 177 kilos le mois suivant et 514 252 kilogrammes en

mars.

Malgré ces bons résultats, le second trimestre a fait 52,56% moins par rapport à la même période de la campagne précédente, où il a été enregistré 4 439 710 kilogrammes. Sur toute la ligne, janvier 2011 a fait 1 547 820 kilogrammes, février a fait 1 796 179 kilogrammes et mars 1 095 711 kilogrammes, largement

du gouvernement. Une tendance à la hausse s'est amorcée à partir de 2008, tant au niveau du tonnage exporté qui a atteint 14 429 tonnes en 2009 que du prix au producteur qui augmente de près de 40% entre 2007 et 2009, passant de 603 francs Cfa la tonne à 1 110 francs la tonne. Les principaux clients du Togo ont été les pays de l'Union européenne (France, Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Espagne), le Nigeria et l'Algérie.

Le souci des autorités agricoles du pays est d'injecter près de 3 milliards de francs Cfa dans le secteur, afin de porter, sur une durée minimum de 3 ans, la production moyenne à 15 000 tonnes. Il y manque encore le financement. Il s'agira d'appuyer 40 000 planteurs de café et de cacao sur la réalisation des plantations avec en toile de fond le renforcement de leurs

organisations afin d'améliorer leurs conditions de vie à travers l'augmentation de leurs revenus. Le taux d'accroissement des rendements de café et de cacao sera porté à 50%. Avec une augmentation de productions, pour le café à 13 000 tonnes annuelles, et pour le cacao à 15 000 tonnes.

au-delà des prouesses des trois mois du second trimestre 2012. Après avoir atteint un volume de 29 123 tonnes en 2005, les exportations de cacao ont accusé une baisse brutale en 2007 avec moins de 5 000 tonnes. Durant cette même période, les prix moyens de cession ont également régressé de plus de 20%, d'après une étude

Session ordinaire du Conseil de ministres de l'Uemoa

La réunion de Lomé marquée par un regain de l'activité économique

Réuni hier à Lomé, au Togo, en session ordinaire, le Conseil des ministres de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) a noté un regain de l'activité économique dans l'Union, malgré un environnement caractérisé par la crise de la dette souveraine dans la zone euro et l'affaiblissement de la demande. D'après le Malien Tiena Coulibaly, président du Conseil et ministre de l'Économie, des finances et du budget de son pays, cette embellie de l'activité économique dans l'Union est à mettre à l'actif, notamment de la reprise des activités dans les secteurs industriel et tertiaire, en liaison avec la normalisation de la situation en Côte d'Ivoire et les efforts déployés pour atténuer les effets des déficits énergétiques dans d'autres Etats de l'Union.

En revanche, pour ce qui est du secteur agricole, souligne-t-il, le Conseil est préoccupé par les résultats de la campagne 2011-2012, "en particulier pour ce qui concerne la production céréalière". "Dans ce contexte, les résultats de croissance du Produit intérieur brut de l'Union font ressortir, pour l'année 2011, un taux estimé à 6,1%, après un taux de 1,0% pour l'année 2011", a indiqué M. Coulibaly. Pour ce qui concerne le niveau général des prix, il est marqué par le



Tiena Coulibaly, Président du Conseil des Ministres de l'UEMOA

renchérissement des denrées alimentaires et des produits pétroliers dans la plupart des pays de l'Union. La moyenne du taux d'inflation de l'année écoulée s'est située à 3,9%, contre 1,4% en 2010.

La situation économique et monétaire dans l'Union au 31 décembre 2011 a été d'ailleurs l'un des dossiers examinés à Lomé. Le Conseil a par ailleurs approuvé les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2011 de la Banque ouest africaine de développement (Boad), avant de se pencher sur la situation

et les perspectives du groupe de la Banque régionale de solidarité (BRS). La création du Comité régional des producteurs, transporteurs et distributeurs d'énergie électrique dans l'Union et le règlement relatif à l'amendement du Tarif extérieur commun (Tec) ont également fait l'objet de discussions. Cette réunion intervient au lendemain d'une session extraordinaire, préparatoire à la prochaine Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Uemoa.

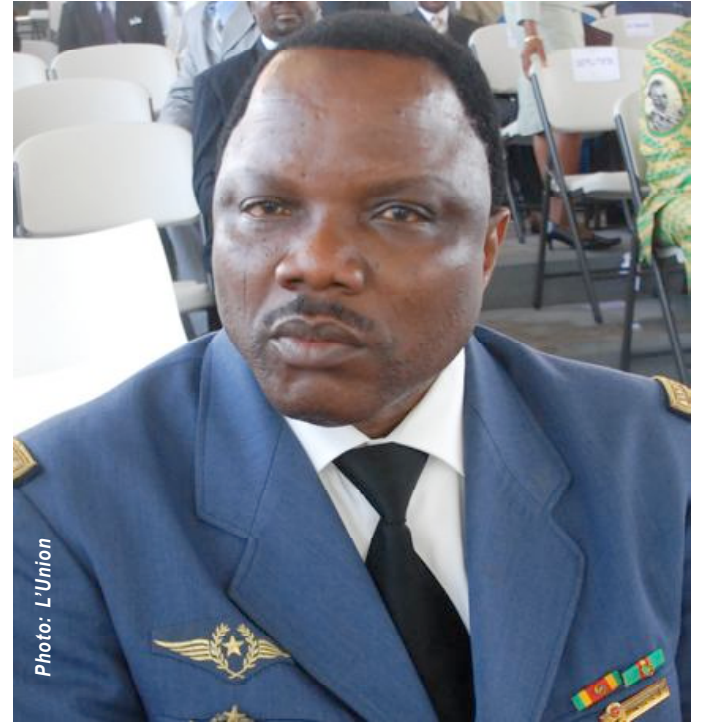
Identification des goulots d'étranglement dans le transport routier

L'Office national de sécurité routière à rendre opérationnel

Le Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP, nouvelle génération) se prépare. Il se veut le socle d'une future croissance soutenue pour le Togo. Et, pour cela, il faut lever les écueils qui gênent. Le Comité sectoriel «Infrastructures de soutien à la croissance» y a fait son apport, parlant des goulots d'étranglement. Particulièrement dans le domaine du transport routier. Sans ambages, il faudra résoudre le problème de l'insécurité routière qui fait perdre des ressources humaines indispensables. Avec l'augmentation du parc automobile et la prolifération des engins à deux roues, le nombre des cas d'accidents de la circulation évolue de façon exponentielle. Malheureusement, pas de statistique disponible sur la sécurité routière parce que l'Office national de sécurité routière – pourtant créé dans les textes – n'est pas opérationnel. Les rares chiffres non exhaustifs publiés par le ministère de la Sécurité et de la protection civile et celui des Transports ne sauraient être de véritables statistiques nationales. Les deux cabinets ministériels n'ayant pas tous les outils nécessaires pour cette fin. D'autres services publics et privés devront forcément y être impliqués. A coup sûr, dans le cadre d'un Office.

L'organisation de la sécurité routière est encore timide au Togo ; l'inopérationalité de l'Office en est pour quelque chose. Exemple, courant mai 2011, le ministère des Transports affichait la belle statistique de 3.101 accidents causés en 2010

au Togo, avec 470 personnes tuées et 6.241 autres blessées. Dans la foulée, son collègue de la Sécurité et de la protection civile affirmait que les accidents sur les routes togolaises occasionnent tous les ans plus de morts et de blessés que toutes les formes de criminalité. Il faut donc un ferme engagement politique. Le niveau élevé du risque d'accident de la circulation est accentué par une insuffisance de signalisation aussi bien horizontale que verticale, une absence d'aménagement dans les traversées d'agglomération (trottoirs, passages piétons, ralentisseurs, etc.), un sous-dimensionnement de la chaussée dans les virages et les montagnes,



Gnana Latta, Ministre de la Protection de la Civile

une occupation anarchique des emprises routières par les populations riveraines, un mauvais comportement des conducteurs (violation des feux tricolores et de la règle des priorités), une insuffisance de rigueur dans le contrôle technique des véhicules et dans le contrôle de la circulation et du respect du code de la route, l'état médiocre des routes, une délivrance des fois désinvolte des permis de conduire. Plus est, l'insécurité existe aussi sur les chantiers de BTP par l'absence de protocole de management de la sécurité et de réglementation contraignant les petites et moyennes entreprises à assurer la sécurité des travailleurs.

au Togo, avec 470 personnes tuées et 6.241 autres blessées. Dans la foulée, son collègue de la Sécurité et de la protection civile affirmait que les accidents sur les routes togolaises occasionnent tous les ans plus de morts et de blessés que toutes les formes de criminalité. Il faut donc un ferme engagement politique. Le niveau élevé du risque d'accident de la circulation est accentué par une insuffisance de signalisation aussi bien horizontale que verticale, une absence d'aménagement dans les traversées d'agglomération (trottoirs, passages piétons, ralentisseurs, etc.), un sous-dimensionnement de la chaussée dans les virages et les montagnes,

Besoins de liquidités au niveau des banques togolaises

31,6 milliards Cfa injectés dans le circuit bancaire

Le marché bancaire togolais a bénéficié d'une injection de liquidités d'un montant de 31,594 milliards de francs Cfa, valeur 8 mai 2012, procédé par la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) dans le cadre de ses opérations d'injection de liquidités à une semaine par pays. Ces opérations ont porté sur un total de 425 milliards de francs pour l'ensemble des huit pays de l'Union monétaire ouest africaine

(Umoa). Elles arrivent à échéance le 14 mai 2012.

L'opération a connu la participation de 53 soumissionnaires en provenance des huit places de l'Umoa. Le taux minimum proposé s'est situé à 3,2500% et le taux maximum à 3,5000%. Le taux moyen pondéré ressortait à 3,3194%.

Les banques béninoises se sont adjugées un total de 128,488

milliards de francs, suivies de celles du Burkina Faso à 100,560 milliards de francs. Celles du Mali et du Sénégal se sont fait attribuer respectivement 53,500 milliards et 41,937 milliards de francs. Sont venues ensuite les banques de la Côte d'Ivoire, du Niger et de la Guinée-Bissau avec respectivement 35,800 milliards, 26,450 milliards et 6,671 milliards de francs.

Au Ghana

La production pétrolière reste inférieure à l'objectif

La production pétrolière actuelle du gisement de Jubilee au Ghana reste de 70.000 barils par jour (bpj), contre un objectif attendu de 120.000 bpj, a annoncé vendredi le groupe Tullow. Le PDG de la compagnie, Aidan Heavey, a déclaré que son entreprise, qui gère l'exploitation du gisement de Jubilee, étudiait différents moyens pour porter la production à un niveau moyen de 90.000 bpj d'ici à la fin de l'année, et atteindre le pic de 120.000 bpj d'ici l'année prochaine, a indiqué Chine nouvelle. Le Ghana a commencé en

décembre 2010 la production commerciale de pétrole sur le bloc de West Cape-Three Points de son gisement offshore de Jubilee, avec pour objectif d'atteindre les 120.000 bpj d'ici à la fin 2011.

Cet objectif de production a été manqué, entraînant pour le gouvernement un manque à gagner puisqu'il n'a perçu que 444 millions de dollars de recettes pétrolières sur la totalité de l'année dernière, bien loin de son objectif de production de 800 millions de dollars. S'exprimant devant les 200 plus importants

actionnaires de la compagnie pétrolière basée au Royaume-Uni pour le premier Forum des investisseurs au Ghana, M. Heavy s'est dit optimiste sur le fait que le pic visé serait bien atteint, étant donné tous les efforts déployés sur le terrain. Il a ajouté que la production moyenne nette s'élevait actuellement entre 78.000 bpj et 86.000 bpj, mais que ce chiffre augmenterait lorsque tous les travaux de remédiation des problèmes sur le terrain auraient été achevés.

FOOTBALL/

L'Etat appuie la FTF avec 33 millions de francs pour l'organisation de la Deuxième Division

Après des mois d'attente, l'Etat débloque enfin une aide financière pour l'organisation du championnat national de la Deuxième Division. Une nouvelle qui réjouit la Fédération Togolaise de Football qui a dû s'employer pour lancer ce championnat en janvier dernier sur ses ressources propres.

Gilles Vevey

Bouffée d'oxygène pour la Fédération. Dans le cadre sa politique d'aide aux fédérations sportives, le ministère des Sports et des Loisirs a débloqué la semaine dernière une enveloppe de 33 millions de francs CFA à la Fédération Togolaise de Football, en vue de l'appuyer dans l'organisation et la gestion du championnat national de football de la Deuxième Division qui a débuté en janvier dernier et qui se poursuit, indique un communiqué de la FTF, mercredi.

Si la Première Division a pu bénéficier avant son démarrage de l'aide de l'Etat à raison de 5 millions pour chaque club, la Deuxième Division a dû attendre sa phase retour. Mais la Fédération avait anticipé en octroyant 1,5 millions aux 19 clubs en avril dernier pour la reprise de la phase retour en dehors des 2 millions qu'elle même a accordés à chaque club en janvier au démarrage de la D2 comme sa propre participation.

D'ailleurs, ces dernières semaines, une polémique avait entouré cette aide de l'Etat que la Fédération chiffrait à 3 millions par club mais que Christophe Tchao, le ministre des Sport a dû corriger, en



parlant d'une enveloppe globale de 33 millions.

Pour Gabriel Améyi, président de la FTF, le coup de pouce de l'Etat est à saluer tout de même malgré une baisse considérable de la subvention. "Nous attendons plus que cela. Mais nous tenons à

remercier l'Etat togolais pour cette aide précieuse qu'il vient de nous apporter à un moment où le football togolais a plus que besoin de soutien financier important", a-t-il déclaré.

Suivant les explications, cette aide permettra de poursuivre la

prise en charge des officiels de match, la gestion de la compétition jusqu'à son terme. Par ailleurs, une partie de cette aide servira également à aider, à hauteur de 1,5 millions de francs CFA, les six clubs qui accèderont à la dernière phase du championnat.

Angleterre/ Roberto Mancini va rempiler pour 4 ans

La direction de Manchester City projette d'offrir à Roberto Mancini un nouveau contrat de 4 ans, avec une belle revalorisation salariale à la clé.

Le week-end prochain, Roberto Mancini sera peut-être l'entraîneur le plus heureux d'Angleterre. Manchester City n'est plus qu'à un match du titre de champion de Premier League. Une victoire face à QPR et l'affaire sera réglée. Mais pour les riches propriétaires du club anglais, Roberto Mancini a déjà abattu un travail considérable, qui mérite récompense, titre ou non.

Selon The Sun, l'entraîneur italien va devenir le manager le mieux payé du Royaume, aux côtés de Sir Alex Ferguson. En effet, un nouveau contrat de quatre ans est en préparation, avec un salaire de près de 7 M€ par saison à la clé ! Soit une augmentation de 2,5 M€ par saison. Le Sheik Mansour a particulièrement apprécié la manière dont Mancini a su redresser la barre alors que Manchester United avait pris le large en tête du classement.

En relançant Tézé et en proposant un coaching souvent gagnant, il a permis à City de réaliser un sprint final parfait. Sous pression en permanence, Mancini se disait pourtant conscient qu'un échec dans la course au titre lui coûterait sûrement son poste. Au final, avant même l'issue de la Premier League, le voilà bien parti pour prolonger avec une revalorisation conséquente à la clé !

Togo/D2, les Anges peuvent y croire

Ange de Notsé peut prendre la tête du classement du championnat national de football de Deuxième Division, s'il s'impose à Atakpamé devant Ifodjé de la localité dimanche. C'est le grand challenge pour les Anges au cours de la 13^e journée qui se dispute ce week-end.

Totalisant 18 points et un goal différentiel de plus 9, les coéquipiers de Cyril Guedjé, pourraient profiter du repos du leader Tigre Noir Zéphyr (21 pts+8) et d'une victoire face à Ifodjé pour prendre place sur la première marche du podium.

Mais le déplacement des Anges à Atakpamé ne se fait pas sans appréhension. Surtout que Ifodjé (8^e, 11 pts) veut s'inscrire dans une dynamique de victoire après avoir battu Tigre Noir Zéphyr sur ses propres installations à Lomé le week-end dernier 2-0.

Sur leurs trois rencontres de la phase retour, les joueurs d'Ifodjé totalisent 4 points, soit une victoire, une défaite et un nul. Alors que sur les huit journées de la phase aller, il n'ont réalisé que 2 victoires, un match nul et 5 défaites.

L'on suivra toujours dans le groupe A avec une attention particulière le derby de la préfecture des Lacs entre SNPT (3^e, 18 pts) et Gbohloesu (5^e, 15 pts) ; Quant aux rencontres Asfosa (4^e, 16 pts) contre Arabia (9^e, 7 pts) et Entente II (7^e, 11 pts) contre Espoir (6^e, 13 pts), elles seront âprement disputées.

Dans le groupe B, Gbikinti (1^{er}, 21 pts +7) se doit de confirmer devant Odalou. Mais le club de Kambolé (3^e, 19 pts) qui aime beaucoup faire ses emplettes à domicile sait qu'une victoire pourrait lui assurer la première place du podium au cas où Agouwa (2^e, 21 pts +6) qui compte deux matches litigieux pendant devant la Commission de Discipline venait à subir une défaite chez AS Dankpen (4^e, 16 pts).

Autres rencontres : Doumbé (5^e, 15 pts) croise AS Binah (6^e, 15 pts) ; Tigre N.C. (8^e, 13 pts) affronte Foukpa (7^e, 14 pts) ; Danlé (10^e, 6 pts) joue ASCK (9^e, 12 pts).

JO 2012/ Les symboles religieux bannis des badges

Les aumôniers des neuf confessions et religions présentes aux Jeux olympiques de Londres en juillet prochain ne pourront pas porter de symboles religieux propres. Ils devront tous se contenter du mot " Faith " (foi) inscrit sur leurs badges, accompagné du symbole d'un globe et des anneaux olympiques.

Auparavant, le comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Londres a demandé à son comité consultatif composé de responsables religieux de suggérer des idées sur l'aspect du badge officiel, qui devait être destiné à mettre en valeur le rôle des religions lors des JO 2012.

Mais la proposition regroupant les symboles de toutes les confessions dans un même badge n'a pas reçu l'accord de tous les représentants religieux parce que tous ne se sentaient pas " à l'aise " de porter des symboles d'autres cultes, selon la presse britannique.

Au sein du village olympique, un centre multi-religieux regroupera les neuf religions et un service d'aumônerie sera en place pour aider les quelque 17 000 athlètes et représentants officiels, les 200 000 employés et bénévoles ainsi que les 20 000 journalistes. A cet effet, 193 aumôniers de toutes religions ont été recrutés.

CIO/ Rogge prendra sa retraite en 2013

Le président du Comité international olympique (CIO), le Belge Jacques Rogge, est satisfait de l'héritage qu'il laissera à son successeur, à sa retraite en septembre 2013 après 12 ans à la tête de l'organisation, a-t-il déclaré mercredi dans un entretien exclusif avec l'Afp.

" Je me suis battu contre le dopage et les paris illégaux, et je vais laisser une situation financière très solide. Ce n'est pas nécessairement un grand accomplissement, pas l'essence de nos préoccupations, mais sans argent on ne peut rien faire", a indiqué l'ancien chirurgien orthopédiste, qui avait succédé à la tête du CIO à l'Espagnol Juan Antonio Samaranch en 2001.



Distributeur exclusif du label Miel des Savanes
savourez le meilleur miel du Togo ,
... consommez le Miel des Savanes

100% naturel, certifié en Allemagne par

Institut für Bienenkunde Celle



Société

L'immigration en Europe, une déception selon certains parents

Bien des parents qui ont encouragé leurs enfants à quitter le Togo pour l'Europe, espérant une meilleure vie pour toute la famille, sont très déçus. Ils ne reçoivent ni nouvelles, ni aide financière. Car les exilés, souvent sans papiers, vivent dans la misère.

Etonam Sossou

«Mon fils est parti en 1993, quand la crise politique battait son plein. Avant, il nous a écrit une lettre nous disant qu'il allait vivre en Europe. Depuis, plus de trace, aucune communication. Nous l'avons effacé de nos mémoires», raconte une vieille maman. La mort dans l'âme, elle ajoute : «S'il vivait encore, il aurait écrit au moins une lettre. Au lieu de partir, les jeunes devraient plutôt travailler sérieusement chez eux pour obtenir les moyens de visiter avec des papiers en règle les pays européens».

«Mon seul fils vivote en Europe. Pour moi, c'est comme une malédiction fatale ! Je risque de mourir sans le revoir, sans bénéficier de son soutien moral et financier», se lamente un autre parent. Depuis huit ans que son enfant est sur le sol européen, ce dernier n'a plus donné le moindre signe de vie. Très déçu, ce papa se souvient : «Quand il m'a dit au revoir, je lui ai donné ma bénédiction. Je lui ai recommandé de penser à ses parents, en nous payant par exemple un billet pour venir visiter l'Europe. Je l'ai encouragé à partir. Depuis, j'attends toujours des euros ou des dollars...»

Espoir, puis honte de la famille

Le plus souvent, aujourd'hui, ces émigrés se retrouvent sans-papiers. Ils sont aidés, pendant

un temps seulement, par leurs compatriotes qui ont fui, parfois à l'insu de leurs proches, le pays pendant les troubles sociopolitiques des années 90 et ont obtenu depuis le statut de réfugiés. Chose quasiment impossible pour ceux partis après 2005. Ceux qui se retrouvent en galère en Europe ne donnent aucune nouvelle ou mentent. «Quand j'étais en Suède, avec mes amis, personne ne pouvait parler de la situation réelle que nous vivions. Nous avons peur qu'on découvre nos misères alors que toutes nos familles comptaient sur nous. Il ne fallait pas les décourager», raconte un refoulé. Cet ingénieur fraîchement diplômé avait tout pour réussir au Togo où il avait trouvé un emploi dans un ministère. Il raconte : «J'ai passé deux ans comme sans-papiers en Europe. Je mendiais pour avoir de quoi manger. Si j'étais resté dans mon pays, j'aurais réalisé pas mal de choses. Je regrette d'avoir perdu mon temps à la recherche d'une vie idéale».

Espoir d'une famille, il en est depuis son retour au Togo en 2010 devenu la honte. «Nous n'avons pas les moyens de l'aider à fonder un foyer. Même le prendre en charge devient dur, avec le coût de la vie qui augmente. Nous n'osons pas le lui dire pour ne pas le décourager, explique le papa, avant de conclure, mais nous

sommes déçus...» Pour les jeunes qui vivent encore en Europe, l'absence de parents à leurs côtés a parfois des conséquences désastreuses. «Ils manquent d'encadrement. Certains deviennent des délinquants. Des filles se prostituent pour avoir des moyens matériels», professeur d'université. Conscients de ces dangers, des parents réagissent. Eléonora avait envoyé sa fille de 20 ans aux Etats-Unis pour se faire soigner. À son ami qui devait la prendre en charge, il avait ainsi bien recommandé de lui faciliter son retour au pays natal. «Je craignais que ma fille ne tombe dans le même piège que les autres qui vivent là-bas sans travail. Quand elle est revenue, mes voisins se sont moqués de moi. Certains comprennent ce que c'est que de vivre à l'étranger, d'autres restent réticents», explique Eléonora.

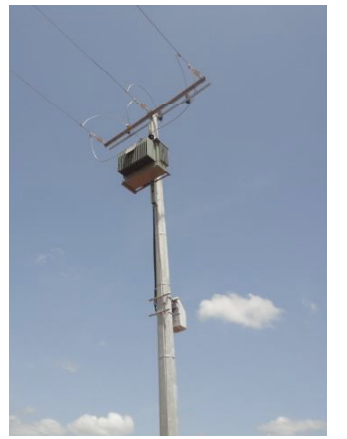
Aux parents toujours persuadés que vivre en Europe est forcément synonyme de richesse, le père d'un enfant, qui n'a jamais donné de nouvelles depuis son départ là-bas, conseille : «Si tu n'y vas pas pour une mission bien précise, il ne faut pas idéaliser l'Europe. Partout où l'on est, on peut travailler, surmonter ses difficultés et pourquoi pas prospérer!».

Projet d'extension et de renforcement du réseau électrique La CEET fait un bilan après 4 mois de travaux

Le gouvernement togolais a lancé le 23 décembre 2011, un projet de renforcement et d'extension du réseau électrique afin de faire disparaître les branchements anarchiques appelés «toiles d'araignées» ou encore les branchements de «Réseau à droit de suite» et les chutes de tension. Un premier bilan est présenté le 10 mai 2012 aux journalistes par les premiers responsables de la Compagnie d'Energie Electrique du Togo, au cours d'une visite des sites d'installation des poteaux et de postes de transformation. Ce projet (14 milliards) financé à hauteur de 10 milliards par la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et le reste (4 milliards) sur fonds propres de la CEET, a atteint un taux d'exécution de 40%, après quatre mois de travaux. Le délai de réalisation étant de douze mois.

service. Aussi, sur 1000 poteaux Basse Tension, 6000 sont déjà implantés. Toutes ses installations permettent aux clients de la CEET situés dans les zones d'Adidogomé, d'Avédji et d'une bonne partie du canton d'Agoè de bénéficier depuis quelques temps des services de bonne qualité. «Notre ambition est de démanteler les réseaux anarchiques et d'améliorer la qualité de la fourniture du courant électrique dans les zones concernées par le projet», a précisé M. Abdoulaye ABBAS, chef du département gestion des projets à la CEET.

Ce projet prévoit essentiellement la construction de 34km de réseau Moyenne Tension aérien et souterrain en 20kv, de 45 postes de transformation Moyen Tension et Basse Tension du type cabine et en haut de poteaux 50kVA ou 160kVA et 400kVA et de 378km de



réhabilitation des postes de répartition de Kara et de Sokodé en remplacement des équipements électriques, de protection, de contrôle/commandes ainsi que la remise à neuf du génie civil desdits postes. «Nous comptons d'ici la fin de ce projet sécuriser la fourniture du courant dans la ville de Dapaong et promettons aux populations qui ne sont pas touchées par le présent projet qu'ils bénéficieront des projets à venir», a déclaré le Directeur Général de la CEET, Docteur Djétéli Glandé.

Le projet couvre aussi l'aménagement de la centrale de secours de Dapaong par l'installation de deux groupes électrogènes de puissance 1000kw chacun, capables de secourir ladite ville et d'autres localités voisines en cas d'interruption de la fourniture d'énergie électrique sur le réseau interconnecté de la CEB.

Les résultats attendus, sont une augmentation du taux d'accès global à l'électricité du pays. Et, la CEET envisage sur une durée de cinq ans après la fin du projet, enregistrer 40.000 nouveaux branchements.



Dr Glandé Djétéli, Directeur Général de la CEET

Et, sur 18 postes de transformation Moyenne Tension et Basse Tension en cabine initialement prévus pour la ville de Lomé, 8 sont déjà en

réseau aérien Basse Tension en câble pré-assemblé.

Par ce même projet, la CEET procédera également à la

La sorcellerie

Un fléau qui préoccupe

Ce phénomène est l'objet de toutes sortes de spéculations. Toutefois, des événements récents démontrent que ce phénomène étrange sévit bien réellement en Afrique. Il suffit de faire un tour dans les églises charismatiques pour se rendre compte du désarroi que ces hommes et ces femmes jeteurs de sorts provoquent chez de nombreuses personnes. Les sorciers dotés de pouvoirs obscurs sont craints par la population car ils peuvent agir de façon positive ou négative sur leurs semblables. De nombreux conflits familiaux naissent chaque jour à cause de la sorcellerie supposée ou réelle d'un proche. Mais que faut-il entendre par sorcellerie ?

"Quand les premiers missionnaires sont arrivés, nous leur avons dit que la sorcellerie était une maladie", raconte une octogénaire. Les sorciers peuvent infecter un individu et lui



transmettre la sorcellerie. Ce fléau est une forme de pathologie morbide compulsive qui pousse l'individu maléfique à projeter le mal qui le ronge sur des personnes vulnérables. C'est aussi et surtout un pouvoir, souvent utilisé pour le mal. Les sorciers sont souvent malfaisants car ils savent qu'ils ne seront pas vus. "Si vous voulez faire du mal à quelqu'un, on vous voit faire. Si vous tuez quelqu'un par sorcellerie, on ne vous verra

jamais", poursuit la vieille dame. Seule une personne qui a le don de "double vue" peut savoir. Les témoins de l'acte sont quant à eux tenus par le pacte du silence.

Un des pouvoirs maléfiques le plus redoutés, est le pouvoir de projection. Un sorcier est capable de se projeter dans un autre corps, humain ou animal. Il peut ainsi vous suivre et prendre votre énergie vitale. Il peut par exemple projeter sa conscience dans le corps d'une panthère, pour ainsi la téléguider et tuer quelqu'un par son intermédiaire. Ce principe est connu de tous. D'ailleurs, nombreux sont les gens qui ne veulent pas voir un chat étranger venir dans leur demeure, parce que le chat peut être la "caméra" d'un sorcier.

Au-delà de cette force maléfique, il existe une sorcellerie positive qui est utilisée pour soigner. Elle est pratiquée par les marabouts et les tradipraticiens.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1111 DE LOTO BENZ DU 02 MAI 2012

Nous sommes le mercredi 09 Mai 2012 et le tirage de Loto Benz auquel nous prenons part porte le N°1112.

Le tirage de Loto Benz de mercredi dernier, s'est démarqué par un grand nombre de lots intermédiaires que l'essentiel des parieurs de la LONATO, ont remporté aussi bien dans les villes de l'intérieur du pays qu'à LOME.

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

**AVEC LA LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !!!**

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1112 de LOTO BENZ du mercredi 09 MAI 2012
Numéro de base

64

23

18

69

09